



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE

AVIS PUBLIC est par la présente donné que conformément à l'article 9 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, un projet de règlement a été présenté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 18 décembre 2017.

Le projet de règlement a pour but de réviser le montant de la **rémunération de base des membres du conseil** :

	Avant la révision	Après la révision
Maire	49 340 \$*	55 000 \$
Conseiller	9 910 \$*	10 000 \$

La rémunération additionnelle annuelle (membre d'un comité) :

	Avant la révision	Après la révision
Maire	0 \$	0 \$
Conseiller	1857 \$* Lorsque président de la commission / montant payé par commission	1500 \$ Lorsque membre / Montant payé par comité

La rémunération additionnelle annuelle (maire suppléant) :

	Avant la révision	Après la révision
Conseiller	1857 \$*	2100 \$

* Les montants avant la révision du règlement sont ceux payés pour l'année 2017.

L'indexation annuelle :

La rémunération de base et additionnelle sont augmentées de 1% au 1er janvier de chaque année. À cela s'ajoute la moyenne arithmétique des indices mensuels des prix à la consommation publiés par Statistique Canada pour la région de Montréal pour la période de douze (12) mois se terminant au 30 septembre de l'année civile précédant l'augmentation. La présente formule IPC trouve application lorsque l'indice des prix à la consommation excède de 0,25 % les augmentations de salaires prévues au 1er janvier suivant, jusqu'à un maximum de 2 % supplémentaire à l'augmentation annuelle

L'effet rétroactif :

Le règlement a un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018.

L'adoption du règlement est prévue à la séance ordinaire du 15 janvier 2018, qui se tiendra à 20 h à la salle du conseil municipal.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au Service du greffe, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h à 12 h au 1381, boulevard de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle.

FAIT À SAINTE-ADÈLE, ce 20 décembre 2017

Le greffier adjoint

Yan Senneville, OMA